

# Parlons Vélo ! Municipales 2020

Nancy (54000, 54100)

## Réponses de Nordine Jouira, au nom de la liste « Nancy en commun »

— le 28/02/2020 à 01:54 —

### Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

#### Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

*L'objectif sera de porter un plan vélo cohérent, complet et sans coupures au NIVEAU METROPOLITAIN, basé sur un travail exhaustif au niveau de la voirie et comprenant des objectifs clairs et argumentés des flux cyclables à atteindre.*

*Ce plan comprendra :*

- Les modalités d'application dudit plan : comité de suivi, un planning prévisionnel, affichage des ambitions à atteindre en terme de part modale
- les moyens alloués à la réalisation des aménagements
- la liste des documents qui feront référence (Exemple : le guide des aménagements cyclables de "Paris en Selle") afin d'éviter l'écueil d'une charte locale bien trop permissive.

Absolument, nous mettrons le plan vélo au centre de la replanification des mobilités sur le territoire. Un budget vélo de 30 €/an/habitant nous paraît être un minimum, accompagné de choix politiques forts décidés collectivement et avec les usager-es et habitant-es.

#### Action n°2 : je m'engage

Affecter [au moins 10%] du budget municipal d'investissement à un budget participatif de projets (avec un thème transport et mobilité) pour impliquer les citoyens dans l'amélioration de leur cadre de vie.

Nous souhaitons remettre les citoyen-nes, les habitant-es, les gens au centre du processus de décision. La délibération est essentielle et elle ne partira sur une base saine qu'en connaissance de budgets participatifs dédiés. Nous ferons confiance à l'intelligence collective et réanimons "l'esprit des communs"

#### Action n°3 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 6 fois par an.

*Le responsable vélo aura des compétences au sein de la municipalité suffisamment importantes pour porter le plan vélo sans difficulté, notamment, sa mission aura le même poids que les autres délégations, transports ou voirie par exemple.*

*Il sera le représentant de la ville auprès de la métropole.*

Au delà des réunions très chronophages pour militant-es qui s'investissent sur leur temps libre, nous voulons mettre en œuvre des outils de suivi et de délibération grâce aux technologies numériques par exemple, basées sur des logiciels libres de préférence. L'humain restant essentiel, il y aura un élu référent vélo si nous sommes élus qui sera joignable à tout moment par les associations, les habitant-es, les assemblées de quartier, etc. Les associations d'usagers seront essentielles pour redéfinir ensemble les grandes orientations du plan de mobilité que nous intégrerons dans le PLUi.

### Développer un réseau cyclable cohérent

#### Action n°4 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Principalement : Les liaisons Est/Ouest qui sont insuffisantes depuis l'interdiction de circuler et la chasse aux vélos sur la plate-forme du tram/trolley-bus guidé de Nancy. L'objectif sera de résorber les très nombreuses coupures persistantes dans le réseau cyclable aujourd'hui embryonnaire.

Subsidiairement les grands axes nord sud qui sont aujourd'hui encore insuffisamment praticables

Le standard hollandais + les recommandations de "Paris en Selle" et de la FUB seront appliqués. La sécurité est l'élément majeur qui permettra à tout le monde de se déplacer sereinement à vélo (ou autre EDPM léger)

### Action n°5 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : de la Gare de Nancy aux principaux centres villes des communes de la métropole, et vers les véloroutes entrantes et sortantes de la métropole.

A vélo, la ville est à proximité de tout, en une demi-heure. Nous voulons rendre les quartiers de la ville aujourd'hui délaissés et hyper fonctionnalisés vivants et agréables, battant aux rythmes des événements culturels et démocratiques. Il n'y a pas que le centre historique à réenchanter.

### Action n°6 : je m'engage

Créer un réseau d'itinéraires cyclables jalonnés inter-quartiers et d'agglomération.

Jalonné dans le temps et dans l'espace, à la manière du réseau hollandais. Les usagers doivent pouvoir s'orienter facilement, surtout dans leur période de transition de la voiture vers les mobilités actives.

### Action n°7 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines en soutenant auprès de la métropole une direction vélo forte et indépendante.

C'est bien là l'enjeu d'un réseau cyclable cohérent. Les interruptions ne seront plus tolérées dans le prochain PDU.

### Action n°8 : je m'engage

Mettre le vélo au cœur des nouveaux projets d'urbanisme prévus sur la métropole.

*Maringer, Alstom, La requalification des provinces à LAXOU ou le NPNRU du quartier des Nations sont autant d'opportunités offertes à la métropole d'améliorer substantiellement la qualité perçue des aménagements cyclables en faisant enfin un aménagement de qualité.*

Enfin oui ! Nous stopperons l'artificialisation des sols et requalifierons les lieux existants pour les rendre humains et fonctionnels.

### Action n°9 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. poursuivre les initiatives précédentes initiées à la fin de la mandature précédente.

Dès que possible, si possible ! Le nouveau plan vélo et de mobilité concerté avec les citoyens fléchera les dépenses essentielles pour résorber les points noirs, notamment du franchissement des canaux, Meurthe et voies SNCF. Tout le budget métropolitain ne sera pas consacré qu'à Nancy mais aux communes qui en ont le plus besoin.

## Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

### Action n°10 : je m'engage

Repenser le plan de circulation pour supprimer le trafic de transit dans les quartiers résidentiels et le concentrer sur les grands axes. S'inspirer de l'exemple de Gand qui a su porter un plan de restructuration ambitieux et efficace pour un budget réduit.

[https://www.rtb.be/info/belgique/detail\\_fin-du-tout-a-la-voiture-le-plan-de-mobilite-gantois-est-il-applicable-a-bruxelles?id=10274696](https://www.rtb.be/info/belgique/detail_fin-du-tout-a-la-voiture-le-plan-de-mobilite-gantois-est-il-applicable-a-bruxelles?id=10274696)

Hierarchiser, c'est possible, c'est souhaitable et c'est le plus efficace avant les pistes cyclables (nécessaires aussi). Nous n'avons pas de solution clef en main mais nous pensons que l'intelligence collective prime. Ceci dit, le centre ville historique bénéficiera rapidement d'un plan piétonnier pour faire respirer les habitants.

### Action n°11 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

*S'inspirer de l'exemple rafraîchissant de la ville de GAND qui en 2017 a complètement repensé son plan de circulation pour le plus grand bénéfice de ses citoyens.*

*Réduire le ratrunning dans les rues de NANCY :*

<https://bicycledutch.wordpress.com/2015/12/15/how-to-prevent-rat-running/>

[https://twitter.com/Orett\\_/status/1172982263035965440](https://twitter.com/Orett_/status/1172982263035965440)

80% de l'espace public est dédié à la voiture, il y a possibilité de faire plus efficace. Dans certaines rues trop étroites passe un flux trop important d'automobile. Apaiser, c'est aussi redéfinir les axes de transit et fermer les quartiers résidentiels aux raccourcis, sans empêcher les résidents d'y aller.

### Action n°12 : je m'engage

Mettre en place une Zone à Faibles Émissions ambitieuse Dans un premier temps autour du cœur historique de Nancy, qui correspond peu ou prou au périmètre sauvegardé de la ville.  
Puis dans les centres des autres communes de la métropole.

Les ZFE seront étudiées et décidées collectivement, avec le centre historique comme modèle pour impulser le mouvement. Nous ne croyons pas beaucoup à la solution "macaron" (Crit'air) socialement exclusif et n'ayant pas toujours les effets voulus (on rachète un véhicule neuf ayant coûté énormément d'énergie pour sa fabrication). Il faut coordonner ces changements d'usages avant les changements de véhicules.

### Action n°13 : je m'engage

Réaménager les avenues qui sont à 2×2 voies en 2×1 voies, en redistribuant l'espace au profit des transports en commun, des piétons et des vélos.

*Dans le cas de particulier Nancy, Les rues sont particulièrement étroites, comparées aux autres villes françaises. Y implanter plus de 2 voies de circulation est très contraignant et offre une place disproportionnée au trafic automobile. La réduction du nombre de voie permettra d'apaiser le trafic automobile et de donner de la place aux autres usagers de l'espace public.*

Pourquoi pas, nous affichons la volonté de réduire les flux automobiles. Plus que de réduire l'emprise automobile sans planification, il faut en réduire sa vitesse et donc ses trajectoires qui ne doivent plus être rectilignes. Par contre, pour aménager des bus en site propre, il faudra laisser de larges avenues.

### Action n°14 : je m'engage

Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles. Particulièrement devant les écoles dès le début de la nouvelle mandature, puis dans les quartiers résidentiels de la Métropole.

Cela convient au modèle de la hiérarchisation que nous appelons de nos vœux et que nous pourrions expliquer aux usagers, y compris aux parents et enfants aux abords des écoles.

### Action n°15 : je m'engage

Transformer en zone piétonne Le cœur de ville, qui correspond à la première ZFE de Nancy (cf action 12)..

Le périmètre de la zone piétonne que nous souhaitons fera l'objet de concertation avec les citoyens et pas seulement avec les habitant-es du quartier qui n'en sont pas les seuls usagers.

### Action n°16 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Oui, cela permettra aux jeunes de marcher ou de pédaler, ce qui leur fera le plus grand bien. Nous permettons ainsi aux parents ou accompagnants de créer du lien avec leurs enfants.

### Action n°17 : je m'engage

Rendre payant le stationnement en surface pour les voitures et les deux-roues motorisés pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement.

*Contrairement à la politique de la précédente mandature qui a choisi de favoriser l'usage de la voiture unipersonnelle à Nancy en optant pour une politique favorable au parking en ville, il s'agira de favoriser les transports publics et surtout l'usage du vélo pour les déplacements des grand-nancéiens.*

Parking à 2 €, non merci, cela étouffe les villes. Par contre, les transports en commun gratuits permettront de créer un déclin chez les usager-es. Les stationnements de surface seront mécaniquement supprimés pour laisser de la place aux pistes cyclables et aux larges trottoirs. S'il en reste, les forfaits de stationnement de surface augmenteront, même pour les 15 premières minutes. Puisque nous créerons des alternatives et que la délibération sera transparente et ouverte, ces mesures ne seront pas perçues comme du "vol" de la municipalité. Ce n'est pas cela qui remplit les caisses des collectivités.

### Action n°18 : je m'engage

Rendre claire et visible l'offre de stationnement aux portes de la ville, afin d'y orienter les visiteurs, et d'alléger le trafic en centre-ville.

Aux portes de la métropole même. Nous développerons les solutions d'intermodalités donc des parkings relais à proximité des gares périphériques qui permettent d'arriver à la gare centrale très rapidement. Nous travaillerons en bonne entente avec la région pour augmenter l'offre de TER. Nous pensons possible de mettre en place des navettes rapides, confortables et cadencées pour relier ces parkings aux lieux de vie urbains.

## Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

### Action n°19 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. En centre historique de Nancy, mais aussi et surtout dans les quartier périphériques qui ont encore la chance de disposer de commerces de proximité, boulangerie, épicerie, primeurs *comme par exemple aux trois maisons ou BvD d'Haussonville, ce dernier qui malgré la récente réalisation d'une piste cyclable n'offre que peu de stationnement vélo.*

Nous accompagnerons tout le monde et particulièrement les commerçants pour s'équiper de stationnement vélo sécurisé et de qualité. Il n'y a rien de plus désagréable (en fait si certainement) que de perdre du temps à faire tenir son vélo sur arceau mal conçu ou mal implanté.

### Action n°20 : je m'engage

Créer des locaux vélos dans les écoles et les équipements publics.

*Installation de même de stationnements vélos devant les collèges et lycées, et surtout aux portes des universités et à ARTEM*

Tout le monde pourra faire du vélo, et nous mettrons en œuvre la culture vélo dès le plus jeune âge. Le système vélo sera complet à proximité des écoles et autres lieux de vie (stationnement, ateliers de réparation participatifs, équipements, vélos-écoles)

### Action n°21 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

*A mettre en œuvre systématiquement.*

Nous prendrons ces mesures partout après avoir amené le processus de concertation à son terme, dans le soucis démocratique et de didactique.

### Action n°22 : je m'engage

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Ce sera nécessaire et au delà du cadre réglementaire pour anticiper la croissance cyclable qui explosera sous notre mandat.

### Action n°23 : je m'engage

Imposer des normes minimales de stationnement vélo ambitieuses dans toutes les nouvelles constructions lors de la modification ou révision du PLU.

Des normes qui prendront en compte l'utilisateur pour faciliter son stationnement.

### Action n°24 : je m'engage

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

Les aires et les plateformes logistiques seront basées sur ces nouveaux modes de livraisons, proposés aux artisans, associations et commerçants locaux. Il est tout à fait possible de déplacer des pièces volumineuses et lourdes sur des vélos cargos adaptés.

### Action n°25 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

*Soutenir notamment les ateliers vélos participatifs et solidaires en reconnaissance de leur rôle moteur dans la promotion du vélo.*

Nous devons créer des lieux communs nouveaux et maillés sur tout le territoire, c'est pourquoi nous soutenons la démarche de Dynamo et de l'essaiage des ateliers de réparations participatifs.

Des locaux seront mis à disposition des associations et collectifs qui le demandent, au sein d'une grande maison "pépinière" des associations et collectifs citoyens, en auto-gestion.

### Action n°26 : je m'engage

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville. Réorganiser la maison du vélo en la faisant évoluer vers un STATUT ASSOCIATIF rassemblant collectivité, associations et citoyens pour qu'elle soit administrée et que son programme d'activité soit construit de manière coopérative.

En plus des outils numériques proposés précédemment, il est évident que cette nouvelle maison du vélo et/ou maison des associations servira de plateforme physique pour mettre en œuvre la délibération citoyenne et s'approprier les communs.

## Promouvoir une culture vélo

### Action n°27 : je m'engage

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Des vélos réemployés sinon neufs seront mis à disposition des établissements scolaires pour les jeunes et le personnel qui en feront la demande. Un stock de vélo sera mis à disposition de toutes les écoles pour faciliter l'apprentissage de la conduite et des réparations.

### Action n°28 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

*Chiche!*

Un concours permanent sera organisé entre tous les élu-es. Qui saura se déplacer de la manière la plus écologique ?

### Action n°29 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Tout à fait, cela va dans le sens des plateformes logistiques cyclables que nous développerons également.

### Action n°30 : je m'engage

Créer une "fête du vélo". Permettre aux associations de prendre part à l'ORGANISATION de la FÊTE du VÉLO, de la journée sans voiture, et de tout autre événement mettant en lumière le vélo, en les plaçant comme partenaire de la collectivité et en leur permettant de jouer un vrai rôle dans l'organisation et dans l'animation de ces manifestations.

Ce sera la fête du vélo organisée par les associations et soutenu par les moyens municipaux et communautaires et pas l'inverse. Une grande masse critique sera proposée partout en ville pour le bonheur des habitant-es !

### Action n°31 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Le plan de communication visera surtout à expliquer la démarche d'implication délibérative et citoyenne afin que l'élu n'ait plus qu'à aboutir le processus de décision pour les grands projets. Le code de la route ne pourra pas grand chose si les aménagements ne sont pas réalisés avec les citoyens;

## Commentaires généraux

Vélorution ! On l'aime assis, couché, lourd, rapide et parfois électrique.

C'est le moyen écologique de mobilité par excellence depuis plus d'un siècle et il faut le voir comme un moyen global de mobilité pour tou-te-s.